

Vie de l'Association

CONGRÈS ANNUEL

Bordeaux, 6-7 mai 1967

Cette année, l'Association des bibliothécaires français a voulu encourager les efforts de décentralisation de l'Association, entrepris par les groupes régionaux, en jumelant congrès annuel et assemblée générale à Bordeaux, d'où M. Douan, conservateur de la Bibliothèque du Centre national d'études judiciaires, a donné naissance au Groupe d'Aquitaine qu'il dirige avec beaucoup d'efficacité ; ainsi avons-nous pu profiter largement de ses talents d'organisateur. Comme d'habitude, la région parisienne était amplement représentée, les bibliothécaires du Groupe d'Aquitaine étaient moins nombreux, mais la chaleur de leur accueil les rendait omniprésents ; il y avait quelques membres du Groupe de Bourgogne-Franche-Comté et même du plus lointain Groupe de Lorraine ; intéressés par l'extension de la lecture publique à Bordeaux, les bibliothécaires de Lille, de Valenciennes, de Nice, de Strasbourg, n'avaient pas hésité à faire le voyage. C'est donc environ 150 personnes qui furent attirées par Bordeaux et notre programme.

Le matin du 6 mai, présidée par le représentant du préfet de la Région d'Aquitaine (l'inauguration du nouveau pont de Bordeaux nous avait privés de la présence de M. Delaunay), une première séance de travail réunissait un public nombreux, avide de connaître les expériences tentées dans le domaine des discothèques. L'exposé très solide et très complet de M. Dehennin, directeur de la Bibliothèque provinciale de Hasselt et président de l'Association des bibliothécaires flamands, pouvait contenter les plus exigeants ; tout y fut évoqué : fonctionnement de la Discothèque nationale de Belgique, essais tentés par les bibliothèques belges pour s'émanciper de cette organisation, rapports entre le livre et le disque, valeur de ce dernier, possibilités qu'il offre, situation des discothèques de par le monde, difficultés présentées au discothécaire par le traitement du disque. M. Dehennin terminait en affirmant la nécessité de la cohabitation des discothèques et des bibliothèques.

A l'initiative de M. Douan, une enquête sur la situation des discothèques en France avait été effectuée par l'envoi de 336 questionnaires qui reçurent 120 réponses. Ces réponses servirent à la rédaction d'un rapport remis aux congressistes qui admirèrent son élégante jaquette représentant une rue médiévale de Bordeaux. M. Douan donna les grandes lignes de ce texte et il s'ensuivit quelques échanges de vue entre les assistants. On constata le peu de succès de l'écoute sur place, la nécessité d'une bonne culture musicale

du personnel, le succès des nouveautés, des œuvres littéraires mises au programme scolaire. On souhaita la création d'une bibliographie musicale. On rappela l'utilité des collections de partitions de poche. M. Dehennin fut à nouveau mis à contribution : il fut interrogé sur la formation des discothèques belges et on lui demanda les statistiques des disciplines représentées dans les collections de disques. Enfin le délicat problème de la conservation des disques fut évoqué.

La matinée s'acheva par une visite de l'exposition « le livre et l'enfant », sous la conduite de M. Soriano, à la Bibliothèque municipale de Bordeaux dont le conservateur, M. Desgraves, fit ensuite les honneurs. Chacun put partager son admiration entre la grandeur de la salle de travail qui contient autant de places que celle du Département des imprimés de la Bibliothèque nationale — il est vrai que les places sont moins larges — et le caractère bien local des manuscrits de Montaigne et Montesquieu qui furent présentés.

L'après-midi fut consacré au problème des bibliothèques devant l'évolution de la recherche, en présence de représentants de l'Université dont M. Tricart, professeur à la Faculté des lettres de Strasbourg, se fit le porte-parole, déplorant la crise actuelle dont est victime le chercheur qui a besoin d'une documentation très spécialisée perdue dans une masse de documents difficile à maîtriser. Nous retiendrons de cet exposé qui franchit parfois les limites modestes du pouvoir du bibliothécaire, la nécessité d'une réforme de nos catalogues : catalogage partagé et catalogues collectifs doivent s'amplifier le plus vite possible. De plus le bibliothécaire doit dès maintenant prendre les mesures nécessaires à la conservation et à la communication de documents autres que le document imprimé : les débats de la matinée en avaient donné un aspect. Mais les documents sonores font aussi partie des collections des bibliothèques de recherche, le Dr Hahn, conservateur en chef de la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris, en fournit plusieurs exemples.

Après ces heures consacrées à l'étude, le vin d'honneur offert par la municipalité de Bordeaux à l'Hôtel de Ville fut le bienvenu.

Dans la soirée, des cars emmenèrent les participants à la Bibliothèque de la Faculté des sciences ouverte récemment à Talence, qui fut présentée par M. Guinard, conservateur en chef. Chacun fut séduit par l'élégance et le caractère fonctionnel des locaux. On remarqua particulièrement la salle de culture générale, très confortable, où les étudiants peuvent parfaire une culture qui risquerait de rester un peu étroite. Le libre accès est un trait commun aux deux salles du rez-de-chaussée et du premier étage qui correspondent à des niveaux différents des études. L'Assemblée générale termina un peu tard la journée.

La journée du dimanche 7 mai récompensa le bon travail accompli par les congressistes qui commencèrent par faire un rapide tour de la ville en car. Puis, sous la conduite de M. Pariset, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, ils firent une passionnante visite du Grand Théâtre dont la

construction et l'histoire n'ont plus pour eux aucun secret grâce à l'érudition très communicative de leur guide. Après un arrêt au château de la Brède dont il convient surtout d'admirer le cadre et l'extérieur, un banquet digne de la réputation gastronomique du Bordelais était servi dans la salle des commandeurs du château de Malle, dont les impressionnantes poutres apparentes n'avaient rien de factice. Un vin de grande qualité accompagnait des mets dont la finesse ne pouvait échapper aux gourmets, plus nombreux dans notre profession qu'on ne pourrait le croire.